

UNIVERSITÉ „BABEȘ-BOLYAI” CLUJ-NAPOCA
LA FACULTÉ D’HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE

RÉSUMÉ

**Église et société. Les doyennés orthodoxes du Banat situés à la
proximité de Transylvanie: Caransebeș, Lugoj, Făget, 1865-1910**

Coordinateur scientifique:

Conf. univ. dr. ION CÂRJA

Doctorante:

Ana Florina Ursulescu

Cluj-Napoca

2018

Table des matières

Introduction

Chapitre 1. Préparatifs pour l'établissement des doyennés du Banat

- 1.1. Aspects de l'histoire de l'Orthodoxie du Banat
- 1.2. Constitution, organisation et évolution des doyennés au cours de 1717-1865

Chapitre 2. Le doyenné pendant 1865-1910. Présentation générale

- 2.1. Organisation du doyenné: cadre législatif, repères institutionnels
- 2.2. Le doyen des Caransebeș
- 2.3. Le doyen des Lugoj
- 2.4. Le doyen des Făget

Chapitre 3. Les institutions de culte et les prêtres

- 3.1. Paroisses et églises
- 3.2. Les propriétés de l'église
- 3.3. Les prêtres
 - 3.3.1. La formation des prêtres et leur investiture
 - 3.3.2. Prêtres et paroisses. Classification
 - 3.3.3. Les revenus du prêtre. Dons d'État et contributions aux prêtres
 - 3.3.3.1. Revenus des propriétés de l'église
 - 3.3.3.2. L'honoraires du prêtre
 - 3.3.3.3. Les taxele „stolare”
 - 3.3.3.4. Des impôts du prêtre
 - 3.3.3.5. Préoccupations concernant l'augmentation des revenus des prêtres du doyenné de Caransebes
 - 3.3.3.6. Contributions à la caisse de retraite
 - 3.3.3.7. Revenus et contributions sacerdotales au doyenné de Lugoj et Făget

Chapitre 4. Le domaine épitropique

- 4.1. Préliminaires et "compte" ecclésiastique
- 4.2. Capitale de l'église
- 4.3. Fonds paroissiaux et pour le doyenné
- 4.4. Honoraires et contributions au diocèse et au doyenné

- 4.4.1. Honoraires et contributions éparchiales
 - 4.4.1.1. La convention épiscopale
 - 4.4.1.2. „Sidoxia” pour l'évêché
 - 4.4.1.3. Les dépenses des membres du synode et du congrès
 - 4.4.1.4. Honoraires pour le fonds général diocésain, clérical et préparatoire
 - 4.4.1.5. „Tasurile”
- 4.4.2. Honoraires et contributions au profit des doyennés
 - 4.4.2.1. L'honoraire du doyen
 - 4.4.2.2. Taxe de mariage
 - 4.4.2.3. Autres taxes
 - 4.4.2.4. Frais pour les chaises des archiprêtres

4.5. Fondations d'église

Chapitre 5. Église et société dans le Banat: relations interconfessionnelles, discipline ecclésiastique, religion dans la vie quotidienne

5.1. Transitions à la confession gréco-catholique

- 5.1.1. Des premières communautés gréco-catholiques à l'organisation épiscopale
- 5.1.2. Le catholicisme grec dans le doyenné de Lugoj
- 5.1.3. Le catholicisme grec dans le doyenné de Caransebeș
- 5.1.4. Le catholicisme grec dans le doyenné de Făget

5.2. Les prêtres et les exigences de leur mission

- 5.2.1. Défenseurs et promoteurs des valeurs nationales
- 5.2.2. Les écarts par rapport à l'observation du serment du clergé

5.3. Concubinage

Chapitre 6. L'éducation confessionnelle

6.1. Cadre institutionnel et juridique

6.2. Règlements de l'Église sur l'éducation confessionnelle

6.3. Institutions d'éducation religieuse

- 6.3.1. Les écoles confessionnelles du doyenné Caransebeș
- 6.3.2. Les écoles confessionnelles du doyenné Lugoj
- 6.3.3. Les écoles confessionnelles du doyenné Făget

6.4. Enseignants

- 6.4.1. Qualification et investissement en fonction
- 6.4.2. Rémunération et retraite du personnel enseignant
- 6.4.3. Aspects de la formation professionnel des enseignants
- 6.4.4. Évaluation des résultats
- 6.5. L'éducation religieuse dans l'esprit collectif
- 6.6. L'image du l'enseignant confessionnel dans le monde villageois

Conclusions

Glossaire

Bibliographie

Pièces jointes

Résumé

Mots clés: église, Banat, doyenné, évêché, école confessionnelle, taxes, fondations

La recherche a visé à créer une image complexe des questions qui concernent les sphères de compétence des trois doyennés. Pour une justification correcte de l'approche scientifique, il était nécessaire dans le premier chapitre intitulé «Préliminaires à la Constitution des doyennés du Banat» de faire de brefs briefings sur les premières églises chrétiennes du Banat, en commençant par l'influence romaine-byzantine au nord du Danube, continuant avec la règle hongroise (XI-1552) et finalement avec le Banat de Lugoj et Caransebes (1557-1656), où les structures de l'église Caransebes et Lugoj se sont coalisées, et de la domination turque sur le Banat nord-est (1552-1716), où le doyenné de Făget était individualisé. En même temps, dans ce chapitre, des remarques ont été faites concernant la période 1717-1865, lorsque l'autorité des hiérarques serbes a été exercée sur l'Eglise orthodoxe roumaine, et à la fin les cadres territoriaux des trois doyennés ont été finalisés.

Chapitre II, intitulé "Doyenné dans la période 1865-1910. Présentation générale" intègre des informations sur les institutions de l'église et leurs attributions, telles qu'établies par le Statut organique de l'Eglise orthodoxe roumaine en Hongrie et en Transylvanie. Ensuite, une analyse est faite des cadres territoriaux des trois doyennés, qui ont subi des modifications mineures par l'action du «réarrangement» des paroisses de 1890 à 1891, tout en expliquant la division de leurs territoires en cercles électoraux pour la désignation des députés dans les synodes protopoïques, les éparchiaux, et pour assister aux congrès de l'église nationale. Un espace distinct dans le chapitre a été assigné à la présentation de l'activité des doyens des trois structures d'église; respectivement, Nicolae Andreevici (1865-1886) et Andrei Ghidiu (1888-1937), dans le doyenné de Caransebes, George Peştean (1868-1886) et George Popovici (1888-1927), dans le doyenné de Lugoj et Atanasie Ioanovici (1861-1886) Sebastian Olariu (1888-1939), dans le doyenné de Făget.

Le troisième chapitre, intitulé «Institutions religieuses et prêtres», aborde, dans l'esprit du Statut organique, la question des paroisses du centre, du secondaire et de l'église en tant qu'institutions de culte locales. Ils représentaient le cadre administratif et judiciaire par lequel l'activité paroissiale était organisée, pour les communautés d'église plus grandes où il y avait deux ou trois paroisses qui utilisaient une seule église. Sur la base des documents, la situation des édifices ecclésiastiques des trois doyennés a également été présentée, les classant

en trois catégories: les églises en bois construites avant 1865, qui ont continué à fonctionner même après 1910, les églises en pierre et la pierre et la brique, construites entre 1865 et 1910 et les églises en bois des monuments historiques, construites à la fin du 18^{ème} siècle, dont certaines sont fonctionnelles encore aujourd'hui.

Il a également abordé la question des biens de l'église, classés dans des documents mobiles (mobiles), et immobiliers ("immobiliers" dans les documents), dont la taille dépendait finalement du bon fonctionnement du système de l'église au niveau local.

Dans ce chapitre, les prêtres du doyenné ont également été longuement considérés dans le contexte de leur lien avec les paroisses, ces dernières étant classées selon les revenus annuels, exprimés en pièces de monnaie, qu'elles pouvaient offrir aux prêtres ou au nombre des paroissiens. Après la présentation des éléments constitutifs des revenus sacerdotaux, les dons des prêtres à la taxe, les préoccupations et les mesures prises pour augmenter les revenus sacerdotaux et la contribution du sacerdoce à la caisse de pension, de nombreuses remarques ont été faites sur les revenus et les contributions des prêtres ont été soulignées trouvés dans les archives.

Le quatrième chapitre sur «Le système des impôts et des contributions de l'église», très bref à la lumière de la littérature historique, vise à familiariser les passionnés de l'histoire de l'Église avec les problèmes administratifs et financiers du système ecclésial. Étant donné que l'Église orthodoxe a déployé des efforts considérables pour préserver son statut d'autonomie et a réagi rapidement à toute ingérence de sa part dans ses affaires, il est entendu que l'État hongrois se considérait comme miné par la tâche de le soutenir financièrement, et quand il a paru disposé à accorder une aide pour soutenir les paroisses pauvres et à améliorer le salaire des prêtres et des enseignants, à la fin du XIX^e siècle et dans la première décennie du XX^e siècle, il a imposé des conditions qui ont été fortement acceptées par la direction de l'évêché.

Pour cette raison, l'église a dû rester autonome en facturant des impôts et des contributions des paroissiens. Pour que l'argent de l'église ne soit pas dispersé à des frais inutiles ou fassent l'objet d'une fraude, une discipline financière imposée devait être rigoureusement respectée.

Les documents conservés dans les archives illustrent le fait que chaque paroisse devait rédiger un «projet d'église paroissiale» (projet de budget paroissial) qui devait être ap-

prouvé par le Consistoire diocésain à la fin de l'année et devenu un budget de culte local. À la fin de chaque année, les épitropes et les comités locaux ont produit des états financiers présentant les revenus et les dépenses engagés. Ceux-ci sont enregistrés dans les documents paroissiaux avec les termes "comptes ecclésiastiques". Les excédents d'argent résultant des comptes annuels, qui étaient conservés comme argent liquide dans la caisse de l'église ("boîte de l'église" dans les documents), avec l'argent emprunté aux paroissiens, qui apportait un intérêt annuel de 6% du montant prêté, étaient des «chapiteaux d'église». Pour dépenser les sommes de ces capitaux, les comités paroissiaux avaient besoin de l'accord de la consistoire diocésaine. Aux côtés des capitales ecclésiastiques, des fonds paroissiaux et doynne ont été établis, qui avaient des destinations spéciales dans les domaines de l'église et de l'école, et qui pouvaient être dépensés avec l'approbation du diocèse. Dans le chapitre ont été présentés des documents d'archives présentant séquentiellement la situation concernant les «préliminaires» de l'église, les «comptes» ecclésiastiques, les «capitales» d'église, et les fonds paroissiaux et des trois doyennés.

De plus, sur la base d'un grand nombre de documents, j'ai pu expliquer les problèmes de frais de participation et de cotisations paroissiales. De la plupart de situations dressées dans les paroisses et au niveau des doyenné, nous avons eu l'occasion de constater que les taxes ecclésiastiques, obligatoires pour les paroisses et les prêtres, selon leur destination, peuvent être classées en: les frais éparchiaux et les taxes protopoïques. Naturellement, nous n'avons pas pris en compte le culte et les frais de scolarité («culte scolaire» dans les documents) perçus par chaque ménage orthodoxe en pourcentage de la valeur des dons à l'État, qui présentaient des montants variables selon l'état matériel de chaque famille et a alimenté les budgets de culte locaux, à partir de laquelle les paroisses et les prêtres ont payé des montants fixes à l'éparchie et au doyenné.

Le contributions financières pour l'église étaient à titre gracieux, étant représentées par les tasses de l'église, envoyées à la diocèse, et par les autres contributions volontaires des paroissiens, sur lesquelles on ne fait aucune mention dans les documents.

Considérant que les ressources financières de l'église étaient modestes et très rarement ont pu couvrir les besoins de culte et de l'école, nous avons abordé aussi les problème des fondations de l'église, établies à partir de fonds déposés aux banques ou par d'autres propriétés offertes par les personnes attachées à l'église. De l'intérêt annuel généré par l'argent déposé

et le revenu tiré de l'utilisation des terres, certaines actions ont été capitalisées afin d'augmenter le capital des fondations, tandis que d'autres ont été utilisés pour aider les jeunes sans possibilités matérielles à poursuivre leurs études, pauvres veuves, les enseignants dignes et les pauvres, les mendiants etc. Parce que les testaments des donateurs ont établi que la gestion des fonds est faite par des épitropes paroissiaux, les fondations, en plus des noms attribués par leurs testateurs, ont été classés comme ecclésiastiques.

Le cinquième chapitre, intitulé «Église et société dans l'espace du Banat: relations interconfessionnelles, discipline ecclésiastique, religion dans la vie de tous les jours», aborde diverses questions qui étaient en permanence à l'ordre du jour des trois doyennés. Parmi ceux-ci, nous avons porté une attention particulière au prosélytisme gréco-catholique, qui visait à transmettre certaines familles orthodoxes à la confession grecque-catholique. Cette action, menée de manière continue tout au long de la période étudiée et tacitement encouragée par les autorités politiques, a connu des succès significatifs au sein du doyenné de Lugoj. Au contraire, dans les doyennés Caransebes et Faget, l'action des promoteurs gréco-catholiques n'a pas eu le résultat attendu.

Nous avons également concentré notre attention sur le sacerdoce des trois doyennés. Il était le promoteur et le défenseur des valeurs chrétiennes et des traditions nationales, mais il est aussi le créateur d'actes répréhensibles de violation du serment des prêtres.

Dans ce chapitre, nous nous sommes également concentrés sur le concubinage, sur lequel les documents d'archives conservent des informations conservatrices sur les causes qui ont généré ce phénomène inquiétant pour la direction de l'église et son étendue dans les trois doyennés.

Le chapitre VI, «L'éducation religieuse au doyenné», analyse brièvement le cadre juridique et institutionnel de l'école, qui a été établi par les lois scolaires votées au Parlement hongrois. Les dirigeants des Provinces métropolitaines et diocésaines ont adopté des règlements pour la mise en œuvre de la législation en matière d'éducation, complétés par des instructions rédigées dans notre cas par le Consistoire diocésain de Caransebes, approuvées dans les synodes annuels éparchiaux et diffusées en par des circulaires ou des adresses.

Après avoir présenté ces aspects conceptuels de l'éducation, les écoles des trois doyennés ont été analysées, en soulignant les aspects spécifiques qu'elles présentaient dans chaque doyenné. On a par exemple insisté sur les problèmes rencontrés par les écoles de l'an-

cienne frontière militaire du Banat, transformées en écoles communales en 1876, en les comparant avec celles du quartier provincial du doyenné Caransebes, et souligné les efforts déployés par la direction des doyens Lugoj et Faget pour préserver le statut confessionnel des écoles orthodoxes.

En discutant des écoles des trois doyens, il était nécessaire d'analyser la situation des enseignants confessionnels, de clarifier leurs qualifications et leurs investissements, leur salaire et leur retraite, les formes de formation et d'évaluation du travail en classe, en particulier à l'école, approuver les examens à la fin des années scolaires. A l'appui des appréciations faites à propos des problèmes susmentionnés, un grand nombre de documents ont été utilisés dans les archives des Protopopes et de l'Evêché de Caransebes.

Parce que l'éducation confessionnelle était une partie très importante du système ecclésiastique orthodoxe, il était nécessaire de formuler quelques considérations, basées sur des sources documentaires, sur la manière dont celle-ci - et les enseignants qui la servaient - étaient intégrées dans l'imaginaire collectif roumain.

Dans la dernière partie de la recherche, des conclusions ont été tirées, suivies d'un glossaire, d'une bibliographie et de quelques annexes explicatives.